

Mécatronique navale

RNCP24921 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	MC4 — Mention complémentaire
Code(s) NSF	250
Formacode(s)	23610
Code(s) ROME	I1305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la titulaire de cette mention complémentaire intervient dans la construction, la réparation et la maintenance des équipements et installations de navires de surface, civils et militaires, ou de sous-marins.

Dans ce cadre, ses activités principales consistent à :

- contribuer au montage des installations et des équipements des systèmes méca-troniques, appareils propulsifs inclus ;
- participer aux essais, à la mise en service et à la conduite des systèmes mécatro-niques, des installations et équipements associés ;
- réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective des installations et équipements mécatroniques en atelier, à quai et à bord des navires ;
- participer à l'amélioration et à la modification de ces équipements ;
- contribuer à la protection des locaux, des installations, des biens et des personnes.

Au sein de la Marine Nationale, en tant que membre d'équipage des navires ou d'unités à terre, il (elle) intervient dans la conduite, la maintenance et la réparation des équipements et installations « mécatroniques » des navires de surface ou de sous-marins.

Dans ce cadre, ses activités principales consistent à :

- participer à la conduite des systèmes et installations mécatroniques ;
- réaliser les opérations de maintenance préventive ou corrective (Niveau Technicien d'Intervention NTI1 et 2) des installations et équipements mécatroniques ;
- participer à l'intégration des nouveaux équipements et contribuer aux essais ;
- participer à la prévention des risques et contribuer à la lutte contre les sinistres

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP24921BC01 — U1 : Présentation des activités en milieu professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Utiliser les outils et moyens de communication appropriés
- Décrire le fonctionnement et l'organisation fonctionnelle d'une installation, d'une équipe
- Rédiger des comptes-rendus d'intervention
- Identifier les risques liés aux situations de travail
- Prévenir les risques
- Mettre en oeuvre les procédures et moyens adaptés aux risques identifiés

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP24921BC02 — U2 : Intégration d'équipements et opérations de maintenance

LISTE DE COMPÉTENCES

- Collecter les données et la documentation technique nécessaires à une intervention
- Etablir ou adapter le mode opératoire d'une intervention
- Inventorier les matériels, l'outillage, les appareils de mesure et de contrôle nécessaires à une intervention
- S'assurer de la disponibilité des matériels, de l'outillage, des appareils de mesure et de contrôle
- Evaluer le temps nécessaire à une intervention
- Organiser une intervention en fonction de l'environnement de travail
- Identifier les fonctions et responsabilités au sein d'une chaîne d'action
- Mettre en place ou remplacer des sous-ensembles, des éléments et les réseaux énergétiques associés
- Réaliser des opérations de maintenance préventive ou corrective
- Réaliser un diagnostic
- Réaliser des opérations de contrôle
- Mettre à jour des logiciels

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP24921BC03 — U3 : Conduite d'installation sur simulateur et/ou système réel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Décoder les informations décrivant tout ou partie d'une installation, selon la terminologie et symbolique des plans et notices techniques, des manuels fabricants
- Interpréter, traiter les informations techniques décrivant l'état d'une installation
- Exploiter l'interface homme/machine
- Configurer les équipements et servitudes nécessaires au démarrage d'une installation
- Mettre en et hors service une installation en toute sécurité
- Appliquer des modes opératoires et des procédures
- Recevoir et transmettre des informations, dialoguer en respectant la confidentialité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises industrielles, ateliers et chantiers navals, Marine Nationale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en mécanique navale, technicien d'intervention

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 166 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	7 887
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un inspecteur appartenant à l'Éducation Nationale et composé à parts égales :

- d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;
- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 523 €
Selon la branche	7 523 € – 10 350 €
Prise en charge	Branches concernées
7 523 €	Valeur par défaut · 211 branches
10 350 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	31/08/2023
--------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37570

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

- éducol
- Légifrance

Légifrance

ONISEP

éducol

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24921/>